



COMMISSION FOOT EDUCATIF

Procès-Verbal n° 7

Réunion du :	Mardi 22 Octobre 2024
Président :	M. Albert PATALANO
Secrétaire :	Mme Aline VERLAQUE
Présents:	Mmes REGNIER Ludivine (CTD PPF) MM. - BAUMANN Frédéric – ANISS Khalil - BOUACHIR Eymen

ORDRE DU JOUR

- Informations
- Traitement du courrier

INFORMATIONS FOOTBALL EDUCATIF

Retrouvez les documents concernant le Football Educatif ainsi que les Rappels pour toute la saison et les Désidératas sur la Page d'Accueil du District « **DOCUMENTS FOOT EDUCATIF** » ou en cliquant sur le lien suivant : <https://var.fff.fr/docs-foot-animation/>

REGLEMENT DEPARTEMENT TECHNIQUE ET FOOT EDUCATIF : <https://var.fff.fr/wp-content/uploads/sites/66/2024/09/Reglement-Foot-Educatif-et-Departement-Technique-saison-2024-2025.pdf>

RAPPEL - Article 4 bis :

Montant des amendes en cas d'absence d'équipes

MANIFESTATION	DETAIL	AMENDE
JOURNEES DEPARTEMENTALES	Les rentrées du foot, Plateau de Noël, journée nationale des débutants, journée des clubs labellisés (U11) et Festival Foot U13- Pitch (CD du 15/03/2011, PV n°34)	Montant 50 €
PLATEAUX U6 à U11 et U6F à U11F		Montant 30 € par équipe
AUX RENCONTRES U12, U13 et U13F		Equivalent au montant du forfait

Ces amendes seront doublées si le club ne prévient pas le District, par courriel, avant le mercredi 18 heures précédant la date de la manifestation afin de permettre à la commission de pourvoir palier au remplacement du club absent.

LICENCES

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par la Fédération, la Ligue de la Méditerranée, le District ou les clubs affiliés, tout joueur, dirigeant, éducateur ou arbitre doit être titulaire d'une licence FFF établie au titre de la saison en cours.

Les conditions de participation individuelles ou collectives sont celles prévus par les Règlements Généraux et les présents règlements.

Obligation de présentation des licences avant chaque match et vérification de l'identité des joueurs en cas de manquement la Commission transmettra systématiquement les dossiers à la Commission Statuts et Règlements (CSR).

La commission foot éducatif recherche des sites d'accueil pour ses évènements :

- **Festifoot U13F/U15F** Samedi 19 octobre 2024 de 9h30 à 17h sur deux terrains
- **Premier tour du Festival Pitch U12/U13** Samedi 23 novembre 2024 de 13H30-17H sur l'ensemble du terrain
- **Plateaux de Noel Foot de Cœur** Samedis 7 Décembre et 14 Décembre (féminines) sur une demi-journée sur l'ensemble du terrain
- **Journée des clubs labelisés U11** Samedi 22 mars 2025 de 9h30 à 17h sur deux terrains

Si vous êtes disponibles pour un de ses évènements, merci de vous rapprocher des CTD Ludivine Régnier (CTD PPF) lregnier@var.fff.fr ou Tito FOKY ndoungoumafoky@var.fff.fr

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter : Tito FOKY (CTD DAP) au 06 79 29 29 09

RENCONTRES IDEALES

Foot éducatif
U6-U13 (+Fém)



Club Accueil

CONVOCATIONS

10 jours avant (mercredi avant 12H). Envoi aux clubs avec copie district

BRIEFING AVANT RENCONTRE

Vérification de licences

Avec éducateurs et enfants pour rappeler la philosophie : PLAISIR, RESPECT, ENGAGEMENT, TOLERANCE, SOLIDARITE

DEBRIEFING

Avec éducateur via pot de l'amitié
Gouters ou collations pour les enfants fortement recommandés en U6-U9

RETOUR SUR FAL AVANT LE LUNDI

Feuille de match à rentrer dans l'onglet administratif
Pour les U10-U13 Rentrer les scores dans l'onglet Sportif

Pour les U6-U9: pour importer plusieurs équipes d'un même club, utiliser des sites comme :
https://www.ilovepdf.com/fr/jpg_en_pdf

Club Visiteur

EXTRACTION DES LICENCES

Chaque éducateur doit venir avec la feuille de licences éditées (demander à son responsable technique ou administratif) ou avec l'application foot compagnon (on doit y voir le numéro de licences et la photo de chaque joueur)

FEUILLE DE MATCH

En U6-U9 le club doit venir avec la feuille de match déjà remplie. Le club accueil ne fait que dépanner mais il est de votre responsabilité de fournir la feuille de match. Chaque éducateur peut la télécharger et la faire imprimer par son club en plusieurs exemplaires sur le site :
<https://var.fff.fr/docs-foot-animation/>

En U10-U13, les feuilles de match sont à remplir avant les rencontres et à signer après que les scores ne soient remplis.

PRÊTS

Jouez votre rôle d'éducateur en appliquant la philosophie : PLAISIR, RESPECT, ENGAGEMENT, TOLERANCE, SOLIDARITE

FEMININES

○ CRITERIUM U13 F

ESPOIRS FOOTBALL U13F

Date de rassemblements de détections : Lundi 28 Octobre 2024 *sur convocation* du CTD PPF

Dates des Centres de Perfectionnement de Secteur : *Sur convocation* du CTD PPF

- Samedi 30 Novembre 2024
- Mercredi 8 Janvier 2025
- Vendredi 21 Février 2025
- Mercredi 9 Avril 2025
- Mercredi 21 Mai 2025

CATEGORIE U6F / U11F

PLATEAUX DE NOËL

Le Plateau de Noël aura lieu le 7 Décembre 2024, le District du VAR recherche des sites pour accueillir cette manifestation, les clubs ayant répondu présents sont : SC TOULON – VIDAUBAN.

GARÇONS

FOOT EDUCATIF

SAISON 2024 / 2025 – ENGAGEMENTS : **UNIQUEMENT PAR FAL**

INFORMATIONS

RAPPEL : REGLEMENTS SPORTIFS

FORFAIT SUR TERRAIN - Feuille de match

CHAPITRE III

Article 63 : FORFAIT EN MATCHES OFFICIELS

2°/ Forfait sur terrain :

1 – L'arbitre constatera d'office, au bout d'un quart d'heure, l'absence de l'une des deux équipes, même si cela ne lui est pas demandé et portera sur la feuille de match l'heure du constat.

Forfait sur le terrain, le club recevant adressera la feuille de match à la commission organisatrice.

La non-réception de cette information sera assimilée à une absence de feuille de match.

○ CATEGORIE U13G / U12G

FESTIVAL PITCH U13 / U12

TIRAGE AU SORT LE 22 Octobre 2024

DISTRICT du VAR de Football - DEPARTEMENT TECHNIQUE - FOOT EDUCATIF
1^{er} Tour - FESTIVAL FOOT U13/U12 PITCH - Samedi 23 Novembre 2024

Site N° 1 : MAR VIVO (LA SEYNE)			
stade SQUILACCI			
Responsable :			
Poule 1		Poule 2	
A	AV.S. MAR VIVO	A	ST. TRANSIAN
B	ENT. COEUR DU VAR	B	SC CARCES-COTIGNAC
C	ENT.F.C. SEYNOIS ET.S	C	FC LE LAVANDOU BORMES
D	ET. DE CLARET MONTETY	D	SPORTING CLUB TOURVAIN
E	TOULON ELITE FUTSAL		

Site N° 2 : CANNET DES MAURES			
stade MUNICIPAL LE RECOUX			
Responsable :			
Poule 1		Poule 2	
A	C.A. CANNETOIS	A	U.S. CUERS PIERREFEU
B	U.S. CADIERENNE	B	HYERES F.C.
C	ASPTT TOULON	C	GAPEAU FOOTBALL CLUB
D	U.S. OLLIOULAISE	D	U.S. BANDOLAISE

Site N° 3 : COGOLIN			
stade GALFARD			
Responsable :			
Poule 1		Poule 2	
A	SP.C. COGOLINOIS	A	F.C. BELGENTIEROIS
B	PIVOTTE SERINETTE TOU	B	SPORTING CLUB NANSAIS
C	ET.S. LORGUAISE	C	ASPTT HYERES
D	F.C. RAMATUELLOIS	D	UNION SPORTIVE ZACHARIENNE
E	U. S. DU VAL D'ISSOLE		

Site N° 4 : LA LONDE			
stade GUILLAUMONT			
Responsable :			
Poule 1		Poule 2	
A	ST.O. LONDAIS	A	F.C. PUGETOIS
B	J.S. BEAUSSETANNE	B	U.S. PRADETANE
C	BESTASIE	C	ET. F.C. FREJUS SAINT RAPHAEL
D	A. S. LES VALLONS	D	ENT. S. AUPS REGUSSE

Site N° 5 : FAYENCE			
stade INTERCOMMUNAL			
Responsable :			
Poule 1		Poule 2	
A	F.C. PAYS DE FAYENCE	A	O. SALERNOIS
B	A. .S. DE L'ESTEREL	B	GARDIA C.
C	SPORTING CLUB VALOIS	C	U.S. ST MANDRIER
D	U.S. RIANIS	D	F.C. GRIMAUDOIS
E	ETOILE SPORTIVE CAMPSOISE		

Site N° 6 : BRIGNOLES			
stade SALVATORI			
Responsable :			
Poule 1		Poule 2	
A	A.S. BRIGNOLAISE	A	F.C. ROCBARON
B	U. S. CARQUEIRANNE LA CRAU	B	U.A. VALETTOISE
C	A.S. PRESQU'ILE GIENS	C	U.S. SANARYENNE
D	MY IDEAL SOCCER ACADEMY (MISA)	D	F.C. VIDAUBAN

Site N° 7 : SIGNES			
stade LES FERRAGES			
Responsable :			
Poule 1		Poule 2	
A	A. S. DE SIGNES FOOTBALL CLUB	A	SIX FOURS LE BRUSC F.C.
B	USAM TOULON	B	F.C. DE POURRIERES
C	RACING F.C. TOULON	C	ACADÉMIE CLUB FLAYOSCAISE
D	O. TARADEEN	D	A.S. ST CYR

Site N° 8 : TOULON			
stade MERCHEYER			
Responsable :			
Poule 1		Poule 2	
A	SPORTING CLUB TOULON	A	ST TROPEZ / LA BAIE
B	SPORTING CLUB PLANTOURIAN	B	LE MUY F.C.
C	C.A. ROQUEBRUNOIS	C	S. C. DRAGUIGNAN
D	A.S. MAXIMOISE	D	A.S. ARCOISE

Site N°9 : LE REVEST			
stade DE LA COLLINE			
Responsable :			
Poule 1		Poule 2	
A	F.C. REVESTOIS	A	A.S. CALLAS CANTON
B	ATHLECTIC CLUB BERTHE	B	A.ET.S. BRASSOISE
C	OLYMPIQUE DE SAINT MAXIMIN	C	EVEIL SPORTIF TOULONNAIS
D	FOOTBALL CLUB CARNOULES	D	U.S. LUCOISE

AMENDES FINANCIERES

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

U13

JOURNEE 3 DU 05 OCTOBRE 2024

Niveau 3

Club Organisateur LE MUY FC – 548794- Amende 30€

JOURNEE 4 DU 12 OCTOBRE 2024

Niveau 4

Secteur HYERES CUERS TOULON LA SEYNE : Club Organisateur GAPEAU FC – 517381- Amende 30€

U12

JOURNEE 4 DU 12 OCTOBRE 2024

Niveau 4

Secteur CENTRE VAR : Club Organisateur S C VALOIS – 563800- Amende 30€

○ CATEGORIE U10 / U11

PAS DE DESIDERATA : U10 – U11

Ces catégories se jouent sous forme de plateau

PLATEAUX U10 / U11

Nous vous informons que les reports de plateau concernant les catégories U10 / U11 ne sont pas faisables, seule la Commission Foot Educatif est habilitée à reporter le plateau en cas de force majeure.

Rappel : Si le club recevant n'est pas en mesure d'organiser le plateau, il doit prévenir le District du Var et la Commission Foot Educatif du Département Technique de manière à trouver une solution pour faire jouer les 2 autres clubs.

De plus, nous vous signalons que les dates de plateau sont programmées sur le planning du District du Var depuis Septembre 2024 et qu'elles sont prioritaires sur les Tournois entre clubs.

Dans le cas d'un plateau se déroulant avec 4 équipes il doit comporter seulement 2 rencontres par EQUIPE pour respecter le temps de jeu imposé.

Les feuilles de match des plateaux doivent être rentrées uniquement par le FAL

AMENDES FINANCIERES

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

U11

JOURNEE 1 DU 28 SEPTEMBRE 2024

Niveau 3

Secteur TOULON LA SEYNE : Club Organisateur SP TOULON – 547930- Amende 30€

Secteur HYERES CUERS : Club Organisateur LA LONDE ST O – 503092- Amende 30€

JOURNEE 2 DU 05 OCTOBRE 2024

Niveau 1

Club Organisateur FC GRIMAUD – 541133- Amende 30€

Niveau 2

Secteur DRACENIE LE GOLFE : Club Organisateur ENTENTE CŒUR DU VAR — Amende 30€

Niveau 3

Secteur DRACENIE LE GOLFE : Club Organisateur LE MUY FC – 548794- Amende 30€

Secteur TOULON LA SEYNE : Club Organisateur JS MOURILLON – 538960- Amende 30€

Secteur TOULON LA SEYNE : Club Organisateur SIX FOURS LE BRUSC FC – 523061- Amende 30€

JOURNEE 3 DU 12 OCTOBRE 2024

Niveau 3

Secteur DRACENIE LE GOLFE : Club Organisateur SP COGOLIN – 500352- Amende 30€

Secteur TOULON LA SEYNE : Club Organisateur US BANDOL – 503050- Amende 30€

Secteur TOULON LA SEYNE : Club Organisateur AS BEAUCAIRE – 582291- Amende 30€

CATEGORIE U6G / U9G

Plateaux U6G à U9G REFERENTS DE SECTEURS

CTD DAP - DOUNGOUMA FOKY Nalia (TITO) : 06 74 29 29 09					
REFERENTS DE SECTEURS					
RESPONSABLES	SECTEURS				
	1 - LE GOLFE	2 - DRAGUIGNAN	3 - CENTRE VAR	4 - HYERS CUERS	5 - TOULON
NOM	VIVERO	ZEGRE	PRUVOST	GERBY	LAUGERO
PRENOM	José	Nadia	Jean Charles	Hubert	Carole
Téléphone	06 99 36 83 83	06 10 25 53 89	06 88 72 07 76	06 17 91 79 73	06 46 41 52 50

PLATEAUX DE NOËL

Le Plateau de Noël aura lieu le 7 Décembre 2024, le District du VAR recherche des sites pour accueillir cette manifestation, les clubs ayant répondu présents sont : US VAL D'ISSELE- SC VALOIS- SC TOULON – VIDAUBAN-FAYENCE-LA LONDE- GAPEAU- SIGNES- RACING TOULON- SIX FOURS.

DESIDERATA **U12 – U13**

EQUIPES JOUANT UNIQUEMENT LE SAMEDI APRES-MIDI

O ST MAXIMIN : U13 et U12
F.C.U.S TROPEZIENNE : U13
AS LES VALLONS : U13
RC LA BAIE : U13 Niveau 4
AC FLAYOSC : U12
FC RAMATUELLE : U12

Prochaine Réunion
Mardi 05 Novembre 2024

La Secrétaire : Aline VERLAQUE